

La Roue libre de Thau

Conseil d'administration
11 décembre 2020 chez Paul

Présents CA

- Paul Autran
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Fred Passicot
- Brigitte Pelerein
- Daniel Rigaud
- Steeve Serrie
- Jean-Pierre Van Vooren
- Madeleine Verger

Excusées

- Patricia Pharamond
- Océane Vigouroux

Ordre du jour

1. Recherche de local pour les ateliers de réparation
2. La balade illuminée de fin d'année
3. La préparation de l'AG 2021
4. Le bilan de 2020

1. Notre recherche de local pour l'atelier vélo

Partenariat avec la Palanquée

La Palanquée nous a proposé un espace de 40 m² sur lequel nous pourrions construire un petit bâtiment de 5 m² + un auvent extérieur pour éviter une déclaration de travaux (nécessaire pour une construction inférieure à 20 m²) ou une demande de permis de construire (20 m² et plus). Avec une telle superficie, il est difficile d'imaginer animer un atelier. En revanche, il est possible de proposer une vélo-école dans la cour de l'ancien conservatoire de musique qui se prête à cette activité, la Palanquée nous propose un petit espace sécurisé pour stocker les vélos pliables de la vélo-école.

Les demandes de subventions pour la redevance du local Effia à la gare de Sète

Elles ont été adressées à la Région Occitanie, au Département et à l'Agglopolle à raison de 4000 euros par financeur pour couvrir le montant annuel de la redevance (12 000 euros).

Le Département nous a demandé notre RIB, sans doute un bon signe ? sans qu'on ait une idée du montant possible.

Côté Agglopolle, il semblerait que le directeur général des services ait tenté de négocier, sans succès, avec Gares & Connexions pour obtenir une diminution de la redevance.

Le service mobilité de l'agglomération souhaiterait pour sa part établir une convention avec la Roue libre de Thau afin de nous financer en contre-partie de services de type : atelier, vélo-école et éventuellement gravage de vélos. La convention préciserait les services attendus et leur fréquence.

Le projet pour le contrat de ville 2021

Le service politique de la ville de Sète agglopolle semble recevoir favorablement notre projet d'animation d'atelier vélo et de vélo-école. Il nous a proposé de prendre contact avec Habitat

Jeune de Sète (foyer des jeunes travailleurs) qui a un projet d'atelier vélo pour ses résidents. Le local, situé 19 bis, rue Pascal, sert actuellement de garage à vélos et scooters des jeunes. Leur projet est complémentaire au nôtre, car ils souhaitent développer une activité de réparation des vélos de leurs résidents. Ils sont donc partants pour que ce soit la Roue libre qui anime un atelier dans leur local (40 m²). Ils ont d'ores et déjà besoin de réparer une dizaine de vélos.

OK pour une rencontre avec Habitat Jeune dès la semaine prochaine (Jean-Pierre, Paul et Daniel) pour voir le local et discuter du projet. Si cela nous va, nous pourrions rédiger un projet commun de demande de subvention dans le cadre du Contrat de ville (à remettre avant le 15 janvier).

L'hypothèse Sète Thau Habitat

Sur les conseils du chef de projet de l'opération Coeur de Ville à Sète, l'hypothèse de demander un local commercial à l'OP HLM Sète Thau Habitat est validée par le CA.

Un courrier au directeur de l'OP HLM sera rédigé et envoyé par le secrétaire.

Local sur Frontignan

Nous avons reçu un message du cabinet du Maire nous confirmant la possibilité de partager le local place Jean Jaurès à Frontignan avec l'association gestionnaire (L'Entre 2 Pots). Une très bonne nouvelle qui permettra de relancer les ateliers. Pour cela, il sera nécessaire de rencontrer l'association et de se mettre d'accord sur un planning. Nous devons également prévoir l'aménagement intérieur et mobiliser les mécanos sur Frontignan (Denis notamment).

2. Les balades :

La prochaine balade le samedi 19 décembre sera illuminée pour fêter la fin de l'année avec des vélos décorés de guirlandes - départ à 17 h de la Place Aristide Briand.

3. L'assemblée générale 2021

Le CA décide qu'elle aura lieu le **Samedi 27 février 2021 à Frontignan de 14h à 17h.**

Une demande de salle pour une trentaine de personnes sera adressée à la ville.

Steeve propose de lancer une **enquête** auprès des adhérents pour connaître les raisons pour lesquelles ils adhèrent et recueillir leurs attentes. Les questions plutôt fermées pourraient demander les motifs de l'adhésion : balade mensuelle ou du vendredi, réparation et mécanique vélo, aménagements cyclables, rencontres avec les institutions, projet de vélo-école, autre... Une question pourrait porter sur leur souhait d'engagement dans la vie de l'association.

Les statuts prévoient un renouvellement par moitié du CA, il est nécessaire d'élargir la composition actuelle du CA même si devient plus nombreux. Dans ce cas, il est envisagé une **organisation par cercles thématiques** autour des activités de l'association : atelier, balade, institution, etc.

4. Le bilan de 2020

L'assemblée générale est également l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de tracer des perspectives pour l'année suivante :

Le bilan 2020 est celui d'une année paradoxale avec deux périodes de confinement qui ont bloqué les activités de la Roue libre, même si les CA ont pu se tenir en visioconférence. Dans le

même temps, la période de crise sanitaire a « boosté » le vélo qui est devenu un mode de déplacement apprécié surtout dans les grandes villes. Sur le bassin de Thau, cette tendance est restée modeste, même si le sentiment prévaut d'une augmentation régulière du nombre de cyclistes.

Pour la Roue libre, la perte du local de la rue Pierre Sémard en juillet a brutalement stoppé une dynamique, qui avait permis le doublement des adhésions. Cet arrêt a été, seulement pour partie, compensé par la montée en puissance des balades du vendredi dont la qualité et la régularité a permis de fidéliser quelques dizaines adhérents.

Dans la recherche d'une solution pour un local, l'association a été conduite, sans l'avoir formellement décidé, à se lancer dans des demandes des subventions auprès des pouvoirs publics (Région, Département, Agglomération, Villes). Cette évolution, si elle débouche sur des aides financières, devra être débattue et validée au cours de notre assemblée générale.

L'année 2020 a également été marquée par les élections municipales qui ont été plutôt favorables pour le partenariat avec la municipalité de Frontignan, beaucoup moins dans le cas de Sète, où depuis la prise de fonction de l'équipe municipale sortie des urnes, aucun contact ou réunion n'a eu lieu.

Par ailleurs, il est probable que notre recours couronné de succès auprès du Tribunal administratif pour faire respecter le droit des cyclistes (double-sens en zone 30) n'incite pas la ville de Sète et sans doute de l'Agglopolle à nous aider pour le local de l'atelier.

Prochaine réunion vendredi 22 janvier 2021 à 18 h chez Fred.